



ASSEMBLEE GENERALE

2020

# Assemblée Générale 2020

## Projets de l'association (résolutions)



**AMATHSO**—Association des **Malades et Transplantés Hépatiques du Sud-Ouest**  
**Siège social et permanences :** Hôpital du Haut Lévêque - Espace associations  
Avenue Magellan 33604 PESSAC

Tél : 05 24 54 90 37 - Mobile : 07 88 03 40 77

site : [www.amathso.org](http://www.amathso.org)—mèl : [contact@amathso.org](mailto:contact@amathso.org)

N° agrément régional R2017AG0020—Numéros RNA : W332008797

association affiliée à la fédération nationale TRANSHEPATE



**Ces projets s'inscrivent dans la continuité des buts et objectifs de l'association et la poursuite des orientations prises lors de notre AG de juin 2019 dans les quatre principaux domaines :**

- Le soutien et l'aide auprès des patient(e)s en attente de greffe hépatique.
- Le soutien, l'aide et l'information aux adhérent(e)s
- La sensibilisation et la promotion du don d'organes
- L'information et la prévention, relatives aux maladies hépatiques



# Suivi des patients visités

## Constats :

- Nous rencontrons tous les trimestres les infirmières coordinatrices pour faire le point sur les personnes visitées qui ont été opérées.
- Nous leur proposons l'adhésion à l'AMATHSO par un courrier quelques mois après.
- Nous ne sommes quasiment pas sollicités par le service pour des patient(e)s en post greffe.

## Résolution :

Nous devons poursuivre ce travail de suivi et continuer de sensibiliser le service sur le rôle et l'importance de l'association en post greffe et lors du retour à domicile.

Les correspondants de départements ont toute leur place dans la poursuite de ce projet.



# Communication auprès des adhérents :

## Constats :

La région est grande et, par conséquent, il est difficile d'organiser des rencontres physiques avec les adhérents. Le journal et Internet restent, donc, les seuls moyens dont on dispose pour assurer une fréquence et une continuité dans la relation avec nos adhérent(e)s.

Nous avons réglé en partie la question du coût de production du journal mais demeure le problème majeur du temps à y consacrer.

Les adhérent(e)s qui n'ont pas de messagerie électronique sont pénalisé(e)s en matière d'information par l'association.

## Résolution :

- Promouvoir l'usage du numérique.
- Trouver une solution pour améliorer l'information aux adhérent(e)s exclus du numérique.
- Être plus nombreux à la rédaction d'articles et inciter les adhérent(e)s à rédiger des articles et à donner de leurs nouvelles.



# Communication : site Internet

## Constats :

Le site Internet fonctionne bien, même s'il est moyennement consulté. Nous n'avons pas de retours sur le niveau de satisfaction ni de remarques particulières.

La page Facebook, peu alimentée, vivote mais est assez bien relayée.

La Newsletter (« info lettre ») est régulière mais certaines infos ne sont plus d'actualité lors de sa parution au début du mois.

## Résolution :

- Procéder à une évaluation de ces supports auprès des adhérent(e)s
- Revoir la fréquence et le mode d'utilisation de « l'info-lettre »
- Intensifier la promotion du site et sa fréquentation. Poursuivre l'amélioration de son référencement



# Revue fédérale « HEPAT-Infos »

La revue fédérale est passée d'un trimestriel à un semestriel depuis le début 2020. Le prix de l'abonnement a été maintenu au tarif de 15 € par an. Par contre le nombre de pages a été doublé.

Cet abonnement est libre et doit être payé en début d'année en même temps que la cotisation.

Par ailleurs, la fédération a mis en place une « newsletter » à laquelle chaque adhérent(e)s peut s'abonner gratuitement (un formulaire d'abonnement a été mis en ligne sur notre site à l'adresse :

<https://www.amathso.org/abonnement-newsletter-transhepate/>)

## Résolution :

- ▶ Recouvrer le paiement des abonnements 2020
- ▶ Promouvoir les abonnements à la « newsletter » fédérale.





# Interventions en entreprises / collèges / campus

## Constats :

A en croire les orientations du Projet Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, la prévention est une priorité forte mais force est de constater que nous avons bien du mal à nous intégrer dans des dispositifs de prévention.

Nous manquons de contacts dans des entreprises, collectivités, structures éducatives et d'une écoute au sein de l'ARS.

## Résolution :

Nous devons redoubler d'initiatives et contacts pour proposer nos services et disposer d'un bon carnet d'adresses

Chaque adhérent(e) doit se sentir concerné et, si possible, nous signaler des lieux où nous pourrions intervenir.



# Financement - demandes de subvention

## Constats :

Malgré la mise en place d'un mode de paiement en ligne des cotisations (HelloAsso), le recouvrement des celles-ci en début d'année est faible.

L'année 2020 a été très favorable grâce à des dons important et à la subvention accordée par le « Fonds pour le Développement de la Vie Associative » (FDVA).

Ces Fonds seront essentiellement consacrés au fonctionnement et aux actions menées lors de l'exercice 2021. Nous devons justifier de leur utilisation.

En conséquence nous ne renouvellerons pas de demande pour 2021 pour éviter de devoir rembourser la subvention 2020.

## Résolution :

- Faire des rappels pour recouvrer les cotisations en début d'année.
- Continuer de rechercher des partenariats ou des mécénats.

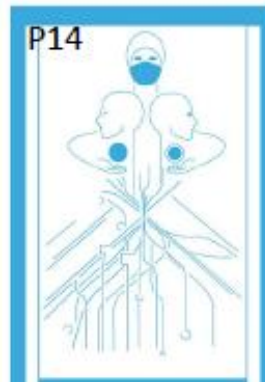




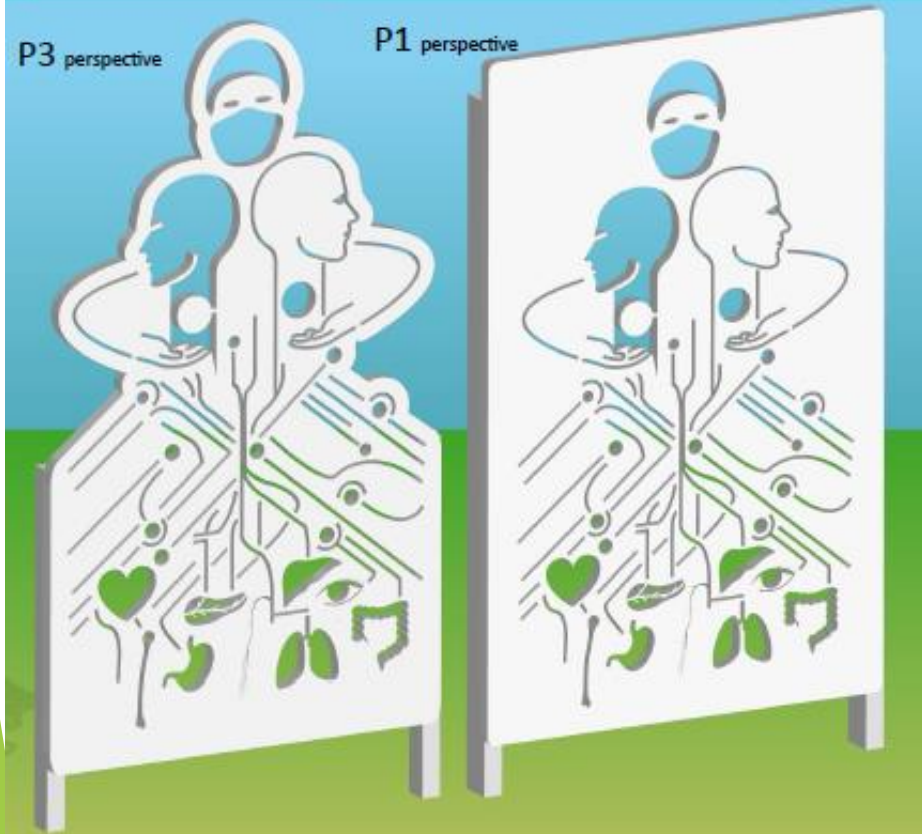
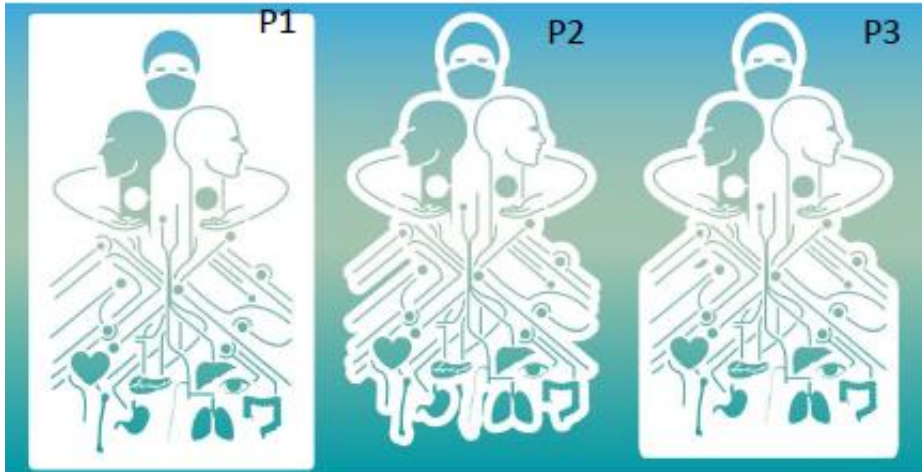
# Journée nationale du don d'organes 2021

- ▶ Les mois de novembre ou décembre 2020 seront consacrés à la reprise du projet pour l'inauguration d'une stèle en hommage aux donateurs d'organes et de leurs proches.
- ▶ Reprise des contacts avec les autres associations
- ▶ Choix d'une stèle.
- ▶ Nous avons déjà des projets à notre disposition proposés par le graphiste qui nous réalise les cartes de vœux.
- ▶ Il s'agit d'un « claustrat » en plaque d'aluminium plastifié et stylisé par découpe au laser.
- ▶ De nombreux modèles nous ont été soumis, avec les autres associations et la direction de l'hôpital Haut Lévêque, nous devons arrêter un choix parmi les modèles présentés page suivante.
- ▶ Le coût de création et de réalisation est estimé à environ 1200 € à partager entre les associations signataires du projet.

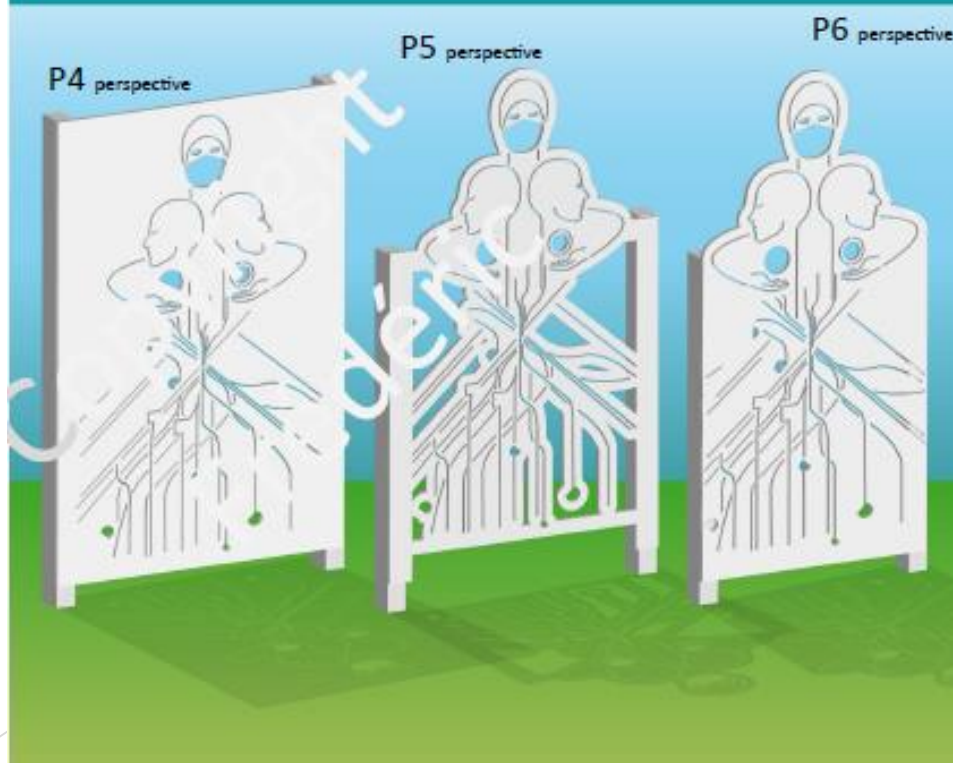
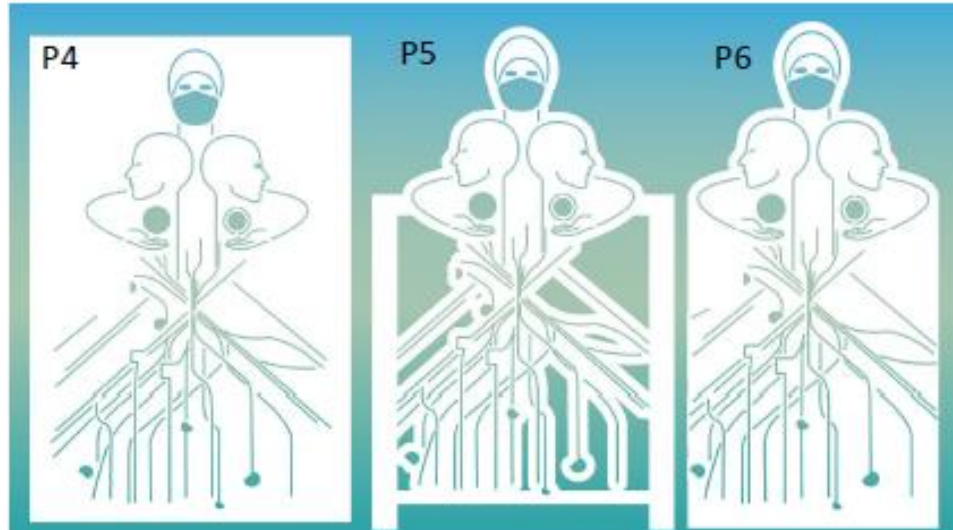




Ebauches de graphisme pour la réalisation d'un Claustre.  
Création de M. PONCE Frédéric— © reproduction interdite



Ebauches de graphisme pour la réalisation d'un Claustre.  
Création de M. PONCE Frédéric— © reproduction interdite





## En conclusion :

Voilà, dans les grandes lignes, les projets que le bureau vous propose de mener au cours de l'exercice 2021.

Un peu d'ambition pour des projets motivants qui nécessiteront l'implication du plus grand nombre et la détermination de tous.

Nous comptons sur vous et sur votre soutien.

